



Service des Urgences

Douleurs thoraciques



Douleurs thoraciques



Vous vous êtes présenté au service des Urgences pour des douleurs thoraciques. Vous avez été examiné par un médecin et des examens complémentaires ont été réalisés (prise de sang, électrocardiogramme, radiographie...). L'interrogatoire, l'examen physique ainsi que le résultat des examens complémentaires, ont suggéré que vos douleurs sont probablement liées à une maladie ne nécessitant pas de vous garder hospitalisé aujourd'hui. Si le médecin l'a jugé nécessaire, un rendez-vous en consultation vous a été donné ou suggéré afin de réaliser une mise au point complémentaire.

> NOS CONSEILS

- Prenez les médicaments qui vous ont été prescrits
- Évitez une activité physique trop intense
- Surveillez votre température

> À SAVOIR

Parfois, une maladie plus sérieuse peut ne pas être dépistée par les examens réalisés en urgence. N'hésitez pas à contacter votre médecin traitant ou le service des Urgences dans les situations suivantes :

- Difficultés respiratoires
- Douleur thoracique "comme dans un étau" irradiée dans la mâchoire ou dans le bras
- Douleurs thoraciques prolongées
- Douleurs persistantes, même avec le traitement prescrit
- Douleurs thoraciques apparaissant à l'effort et disparaissant au repos
- Douleurs différentes de celles que vous aviez lors de votre consultation aux Urgences
- Vomissements
- Crachats sanglants
- Apparition de fièvre
- Toute autre situation anormale qui vous inquiète